

**LETTRE OUVERTE À
MONSIEUR LE MINISTRE
DE LA JUSTICE, ERIC
DUPOND-MORETTI**

Paris, le 10 juillet 2020

Monsieur le Ministre de la Justice,

Vous avez été désigné par le Président de la République, ce lundi 6 juillet 2020, pour occuper la fonction de Garde des Sceaux. A l'occasion d'une passation de pouvoir empreinte d'émotion, vous avez déclaré que votre Ministère serait celui des "droits de l'Homme".

Avec les nombreuses réformes qui s'annoncent et le travail prenant que représente la conduite d'un Ministère régalien, nous ne doutons pas de votre volonté de prendre des mesures fortes et d'engager dans notre pays des changements significatifs en la matière. Seulement, nous redoutons qu'une fois de plus, les avancées en matière de libertés fondamentales ne soient placées en arrière-plan.

Nous travaillons depuis de nombreuses années sur les politiques publiques des drogues. Nous avons l'occasion, chaque jour, de défendre de nombreux usagers et de rappeler devant des juridictions diverses le caractère incompréhensible de la prohibition actuelle. Nous constatons pourtant que les malades qui consomment du cannabis pour palier leurs douleurs continuent d'être condamnés. Il en va de même pour leurs aidants et proches qui prennent aujourd'hui un risque pénal inconsidéré.

C'est pourquoi, et parce que la question de la dignité des malades est un sujet essentiel, nous vous proposons aujourd'hui de publier une circulaire qui permettra, dès demain, de mettre un terme aux poursuites lorsque les consommateurs de cannabis sont atteints de pathologies graves ou lourdes et qu'un médecin atteste de l'intérêt thérapeutique de leur consommation.

Ce premier acte clair marquerait symboliquement votre nomination et viendrait concrétiser en actes ce que vous appelez de vos vœux dans votre discours liminaire. Pour que plus un seul de nos patients ne soit condamné, et parce qu'il s'agit là de la mesure la plus simple à mettre en oeuvre, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien.

En vous adressant nos félicitations républicaines,

Béchir Saket

L630

